



# DOSSIER DE CANDIDATURE Label Vignobles & Découvertes

## Ajout d'un/de partenaire(s) au sein d'une destination labellisée

Dossier à retourner à :

**Atout France**  
Direction de la réglementation, des métiers du tourisme, des classements et de la qualité  
79-81 rue de Clichy  
75009 PARIS

**Votre contact :**

Martin Lhuillier - Tel : 01 42 96 72 62 - Courriel : [Martin.Lhuillier@atout-france.fr](mailto:Martin.Lhuillier@atout-france.fr)

# En préambule

Le label Vignobles & Découvertes est attribué par Atout France pour une durée de trois ans. Ce label a pour objectif d'offrir plus de visibilité à la destination et plus de lisibilité au client.

Le label Vignobles & Découvertes distingue les destinations proposant une offre complète, correspondant à une pratique de court séjour, pertinente sur la thématique du vignoble, et de qualité. Les candidats doivent donc assembler de l'hébergement, de la restauration, des activités de découverte des caves, des visites de sites culturels, des découvertes d'espaces naturels, de savoir-faire locaux, des activités de loisirs, des événements, des structures réceptives répondant aux conditions d'attribution du label.

Le label Vignobles & Découvertes correspond à une marque collective dont Atout France assure la gestion et la protection.

## Les objectifs de la marque

L'objectif principal de la marque Vignobles & Découvertes est d'améliorer la lisibilité des destinations du vin pour toucher de nouvelles clientèles.

La clientèle ciblée est individuelle, de groupe, française et internationale pour une pratique excursionniste ou de court séjour.

La démarche vise à développer la mise en réseau, favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques ciblées, notamment par :

- la praticité, la mobilité, la variété, la qualité et la liberté d'engagement ;
- la recherche d'ambiance, de bien être, d'art de vivre, de nouvelles expériences ;
- l'esprit du conso-acteur (éthique et durable).

En outre, les notions clés de la marque sont la transmission, l'ouverture, l'accueil, l'attractivité touristique, le patrimoine, le vignoble et la consommation responsable.

## Les prérequis pour l'attribution du droit d'usage de la marque

La destination candidate ainsi que l'ensemble des partenaires de celle-ci ne peuvent être identifiées sous le signe Vignobles & Découvertes que si les activités exercées par lesdits partenaires répondent aux quatre critères cumulatifs suivants :

- être réalisées en France ;
- être proposées à une clientèle française ou étrangère ;
- correspondre aux produits et services visés à l'enregistrement de la marque ;
- respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

## La procédure d'ajout d'un/de partenaire(s) au sein d'une destination bénéficiaire de la marque

Durant la période de validité de son droit d'usage de la marque, tout porteur de projet d'une destination bénéficiaire de la marque a la possibilité d'ajouter au réseau un/des partenaire(s) qu'il considère comme pertinent(s).

Cette démarche fait l'objet d'un examen par Atout France de la conformité ou non du/des nouveaux partenaires aux conditions d'éligibilité le concernant.

Une fois la candidature validée, le/les partenaire(s) rejoint(ignent) le réseau durant la période de validité du droit d'usage de la marque de la destination.

### **Les engagements du porteur de projet**

Le porteur de projet s'engage lors du dépôt de la candidature :

- à prôner et à pratiquer la consommation responsable ;
- à prendre connaissance et à respecter ou faire respecter, notamment par les partenaires de la destination, l'ensemble des dispositions du règlement d'usage de la marque, annexes comprises ;
- à garantir, en particulier, que les partenaires qu'il sélectionne respectent les conditions prévues au point 3. des conditions d'éligibilité.

**Le présent dossier de candidature recense l'ensemble des éléments à transmettre en fonction des exigences présentées dans le règlement d'usage de la marque Vignobles & Découvertes, disponible sur le site internet de Atout France [www.atout-france.fr/oenotourisme](http://www.atout-france.fr/oenotourisme).**

Les destinations bénéficiaires de la marque doivent envoyer à Atout France les éléments suivants :

- le présent dossier de candidature renseigné ;
- les supports promotionnels ou d'informations susceptibles d'aider Atout France et le CSO à apprécier l'engagement et la qualité de service fournis par les partenaires ;
- la convention partenariale, signée par le porteur de projet, une instance touristique et une instance viticole compétente(s) au niveau départemental, régional ou interrégional ainsi que par les partenaires de la destination.
- un tableau récapitulatif de l'ensemble des prestataires candidats à la labellisation en respectant le format proposé [ici](#).

*Nota* : tout dossier incomplet, en particulier s'il ne comporte pas le tableau des prestataires dûment rempli, sera considéré comme irrecevable et ne pourra pas faire l'objet d'une instruction par Atout France.

Ces pièces sont à retourner par voie postale (en deux exemplaires) et numérique à l'adresse suivante :

Atout France  
Direction de la réglementation des métiers du tourisme, des classements et de la qualité  
À l'attention de Martin Lhuillier  
79-81 place de Clichy  
75009 PARIS  
Courriel : [martin.lhuillier@atout-france.fr](mailto:martin.lhuillier@atout-france.fr)

**Les deux référents mentionnés au point 2.3 des conditions d'éligibilité de la marque Vignobles & Découvertes doivent également être destinataires d'une copie du présent dossier.**

***Nota bene* : avant de remplir ce dossier de candidature, le porteur de projet doit impérativement avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement d'usage de la marque Vignobles & Découvertes, téléchargeable sur le site internet de Atout France : [www.atout-france.fr/oenotourisme](http://www.atout-france.fr/oenotourisme).**

## **Dossier à remplir**

### **Présentation de la destination et des partenaires**

#### **Le représentant de la destination candidate**

Organisme représentant la destination candidate (porteur de projet) :

Nom et prénom du représentant statutaire :

Fonction :

Nom et prénom du représentant technique :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

Numéro de téléphone :

#### **Référents**

Chaque destination doit être accompagnée de deux référents qui ne peuvent être porteur de projet de la destination candidate : un référent issu du monde touristique (ADT/CDT ou CRT) et un référent issu du monde vitivinicole (interprofessions ou syndicats professionnels viticoles).

##### **Référent issu du monde touristique :**

Nom et prénom :

Organisme :

Fonction :

Contacts :

##### **Référent issu du monde viticole :**

Nom et prénom :

Organisme :

Fonction :

Contacts :

Les deux référents doivent être destinataires d'une copie du présent dossier.

#### **Les nouveaux partenaires souhaitant adhérer à la démarche**

Merci de joindre un tableau récapitulatif de l'ensemble des prestataires candidats au renouvellement ainsi que ceux ayant rejoint ou quitté le label pendant la période en respectant le format proposé ici. *Nota* : tout dossier incomplet, en particulier s'il ne comporte pas le tableau des prestataires dûment rempli, sera considéré comme irrecevable et ne pourra pas faire l'objet d'une instruction par Atout France.

Merci de joindre une fiche pour chaque partenaire selon le modèle présenté ci-après :

**Fiche cave** Voir le point 3.1. des conditions d'éligibilité

---

Nom :

Nombre de visiteurs annuels :

Commune :

Site interne et/ou référencement sur l'un des sites internet institutionnels locaux :

Coordonnées GPS :

Démarche qualité d'accueil suivie :

Vins proposés produits en AOC/P ou en IGP :

Période d'ouverture :

Préciser les conditions d'ouverture hebdomadaire :

Prestations de dégustation commentée des vins :

Conditionnement et conditions de livraison proposés à la clientèle touristique :

Langues étrangères pratiquées :

Présence de crachoirs dans les salles de dégustation ouvertes au public :

Communication sur la marque et sur les autres partenaires du réseau :

Participation aux actions entreprises par le réseau :

Les deux plus:

**Fiche hébergement** Voir le point 3.2. des conditions d'éligibilité

---

Type d'hébergement (*hôtel, chambre d'hôtes, meublé de tourisme, camping, résidence de tourisme, village vacances*) :

Nom :

Nombre de lits :

Commune :

Période d'ouverture :

Site internet :

Coordonnées GPS :

Classement\* (*merci de préciser la date d'obtention du classement*) :

Pour les chambres d'hôtes, démarche qualité d'accueil suivie :

Hébergement situé dans les vignes ou dans un environnement de charme :

Langues étrangères pratiquées :

Prestation en lien direct avec le vignoble : *merci de préciser*

Le plus :

\* Rappel : les hôtels, campings, parcs résidentiels de loisirs, villages de vacances, résidences de tourisme, meublés de tourisme et villages résidentiels de tourisme doivent être classés selon les nouveaux critères. Pour les « gîtes », le classement des meublés de tourisme s'applique. Merci de fournir l'arrêté ou la décision de classement.

Pour les « chambres d'hôtes », l'hébergement doit suivre une démarche qualité d'accueil menée par un réseau national ou territorial et/ou porter la marque Qualité Tourisme. Merci d'indiquer la démarche qualité d'accueil suivie.

**Fiche restaurant et bar à vin** Voir le point 3.3. des conditions d'éligibilité

---

Nom du restaurant :

Type de restauration (*gastronomique, bistrot, brasserie, bar à vins,...*) :

Nombre de couverts :

Commune :

Site interne et/ou référencement sur l'un des sites internet institutionnels locaux :

Coordonnées GPS :

Nombre de vins proposés à la carte :

Nombre de vins de la région proposés à la carte :

Période d'ouverture :

Relai vers les autres partenaires du réseau :

Capacité de l'équipe en salle à présenter les vins de la région et conseiller sur l'accord mets et vins :  
Vin de la région au verre proposé :  
Carte traduite en une langue étrangère au moins :  
Cuisine en partie ou exclusivement locale :  
Le plus:

**Fiche site patrimonial** Voir le point 3.4. des conditions d'éligibilité

---

Nom :  
Nombre de visiteurs annuels :  
Commune :  
Site internet :  
Coordonnées GPS :  
Descriptif du site :  
Période d'ouverture :  
Relai vers les autres partenaires du réseau :  
Accueil physique, billetterie ou espace d'accueil (pour les monuments, musées ou sites de visite) :  
Accès fléché :  
Entretien du site assuré par :  
Langues étrangères proposées pour le parcours découverte :  
Stationnement à proximité dimensionné pour l'accueil des groupes (pour les monuments, musées ou sites de visite) :  
Le plus :

**Fiche office de tourisme** Voir le point 3.5. des conditions d'éligibilité

---

Nom :  
Commune :  
Nombre de visiteurs annuels :  
Site internet :  
Coordonnées GPS :  
Classement : *Les démarches de classement en cours selon les nouveaux critères sont acceptées.*  
Langues étrangères pratiquées :  
Actions mises en place de valorisation de l'œnotourisme et des professionnels bénéficiaires de la marque :  
Prestation en lien avec le thème :  
Numéro d'immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours (optionnel) :  
Si oui, merci d'indiquer le numéro : IM.....

**Fiche structure réceptive** Voir le point 3.6. des conditions d'éligibilité

---

Nom :  
Adresse :  
Commune :  
Numéro d'immatriculation au registre des opérateurs de voyage et de séjours : IM.....  
Localisation au sein de la destination (oui/non) : Sinon, à combien de kilomètres ?  
Site internet :  
Activité réceptive : *merci de préciser le nombre de clients annuels, etc...*  
Date de début d'activité :  
Langues étrangères pratiquées :  
Offre de produits œnotouristiques valorisant prioritairement les partenaires de la marque :

Merci de joindre le catalogue de programmation œnotouristique de la structure et /ou un devis avec descriptif de la formule package ou sur mesure la plus représentative ou la plus commercialisée.

**Fiche activité** Voir le point 3.7. des conditions d'éligibilité

---

Nom :  
Commune :  
Site internet :  
Descriptif de l'activité :  
Nombre de clients annuel :  
Fiabilité de l'accueil :  
Langues étrangères pratiquées :  
Période d'ouverture :  
Relai vers les autres partenaires du réseau :

**Fiche événement** Voir le point 3.8. des conditions d'éligibilité

---

Nom :  
Commune :  
Site internet :  
Présentation de l'événement : *(merci de préciser si l'événement associe l'univers du vin ou valorise les produits du terroir et savoir-faire locaux)*  
Date de création :  
Dates des dernières programmations et nombre de visiteurs :  
Date de la prochaine programmation *(joindre le dépliant de présentation)* :

-----

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné, *(nom et prénom à préciser)*, porteur de projet de la destination *(nom de la destination à préciser)* atteste avoir pris connaissance du règlement d'usage de la marque Vignobles & Découvertes et certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente demande et, le cas échéant, la conformité aux originaux des documents joints.

Fait à *(votre ville à préciser)*, le *(date du jour à préciser)*.

Signature